



L'ARQUEBUSE DE DOUVAIN

Siège Social :

13 chemin des Afforets

74140 Douvaine

Courriel : president@arquebuse74.com

FFTir N° 2074005 – FFTA N° 3374141 – APS N° ET000851

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Tenue le vendredi 3 octobre 2025 à 19h

A l'Arquebuse - Douvaine

Début de l'AG à 19h03

1. Approbation du PV de l'Assemblée du 18 octobre 2024

Le PV de l'AG du 18 octobre 2024 est validé à l'unanimité

(Le PV est affiché au Club)

2. Rapport moral du Président

Le rapport moral est présenté à l'assemblée. Il est disponible pour tout membre en faisant la demande.

Le Président tient à remercier tous les membres présents pour cette Assemblée Générale ordinaire.

Sécurité et discipline : Nous avons modernisé notre système de vidéosurveillance, ce qui a permis de mieux identifier certaines failles de sécurité sur les pas de tir. Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer les règles de vie au sein du club : un durcissement a été mis en place concernant les incivilités et le respect entre tireurs, ainsi que sur le tri et le recyclage dans le stand. Il est également rappelé que tout tireur qui laisse accéder une personne non munie de badge sur les pas de tir, en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil, engage sa responsabilité.

Projets et investissements : Comme chaque année, une proposition de rachat du stand a été formulée auprès du propriétaire, ouvrant des perspectives intéressantes pour l'avenir du club. Côté matériel, plusieurs pistolets ont été acquis cette année, tandis que quatre armes sont actuellement en réparation.

Formation et école de tir : L'école de tir poursuit son activité avec sérieux et passion, grâce à Annick et Didier que nous remercions pour leur engagement. Le pôle formation a validé le cursus proposé, et nous sommes activement à la recherche de nouveaux formateurs pour renforcer notre équipe.



Résultats sportifs : Nos tireurs ont brillé cette saison, remportant de nombreuses médailles aux championnats départementaux et régionaux dans les disciplines du 10m, 25m, 50m, TAR et Bench-Rest. Plusieurs d'entre eux ont porté haut les couleurs de l'Arquebuse aux Championnats de France. Du côté du FRPRA, quelques sessions ont été proposées cette année, et plusieurs tireurs ont été sélectionnés pour les championnats de France et d'Europe.

Vie associative : Je tiens à remercier chaleureusement tous les licenciés pour leur bonne humeur, leur disponibilité lors des journées de travail, et leur implication dans l'entretien du club. C'est grâce à vous que notre association reste vivante et dynamique.

Perspectives : L'année à venir s'annonce riche en travaux et en projets. Nous comptons sur la mobilisation de chacun pour continuer à faire évoluer notre structure dans le respect de nos valeurs.

Mérite de Ligue : Nous félicitons Jean-Pierre, Cédric et Patrick, dont les candidatures au Mérite de Ligue ont été acceptées. Un grand bravo également à Emilie, dont le mérite a été décernée par le président de la ligue.

Conclusion : Je vous souhaite à toutes et tous une très belle saison sportive, placée sous le signe du respect, de la performance et du plaisir partagé.

Le rapport du Président est voté à l'unanimité

3. Rapport du Trésorier

- Le club se porte plutôt bien malgré les nombreux investissements que l'ont fait
- Recettes annuelles : **380405 €**
 - o Accueil / Buvette
 - o Licences (+ journées travail)
- Dépenses : **236762 €**
 - o Loyer
 - o Achats marchandises
 - o Montant reversé à la FFTir
 - o Remboursement frais déplacement et compétitions et frais d'engagement
 - o Salaires Jean-Pierre et Michel
 - o Travaux 200m
 - o Achats matériels
 - o Dépenses courantes (eau, électricité, sécurité)
- Résultat exercice positif : situation plutôt saine
- Recettes des livrets etc.

Jean-Paul nous présente les chiffres avec compte de résultats et rapport analytique par poste pour 2024/2025.



Il propose également une évolution dans la gestion des licences et de la comptabilité du club. Afin d'éviter toute confusion ou manipulation liée aux licences éditées en août, il suggère d'arrêter les comptes au 31 juillet de chaque année. Cette mesure permettra une meilleure lisibilité des bilans et une cohérence entre les périodes d'activité et de gestion. Cette motion est votée à l'unanimité, et sera effective dès juillet 2026. Cette année sera comptabilisée sur 11 mois, puis nous garderons le 31 juillet pour la clôture des comptes.

4. Approbation des rapports

Les rapports et le budget prévisionnels sont acceptés à l'unanimité

5. Budget Prévisionnel

L'année à venir s'annonce particulièrement dynamique sur le plan des travaux et des améliorations de nos infrastructures. Plusieurs chantiers sont déjà planifiés ou en cours :

- L'isolation thermique et phonique du pas de tir 200m débutera dès le lundi 5 octobre 2025, avec pour objectif un meilleur confort de tir et une réduction des nuisances sonores.
- Un passage sera créé derrière le pas de tir 25m afin de faciliter l'accès au 50m, améliorant ainsi l'accès pour l'entretien.
- Le pas de tir 50m bénéficiera de l'installation de cibles électroniques, pour une pratique plus moderne et précise.
- Les murs des pas de tir Armes Anciennes et 50m seront remplacés par des murs de gabions, plus durables et une meilleure isolation phonique.
- La couverture du toit du coffre central est également prévue, pour une meilleure protection du matériel.
- Une réflexion est en cours concernant l'aménagement du petit pas de tir 25m, afin de répondre aux besoins croissants des tireurs.
- Enfin, grâce aux aides du département, nous avons pu procéder à l'achat de nouvelles armes et d'équipements pour les pas de tir.

Ces améliorations témoignent de notre volonté de faire évoluer le club dans le respect des normes, du confort et de la qualité de pratique pour tous.

6. Acceptation par anticipation des nouveaux membres du comité

Il est proposé que l'entrée au comité se fasse lorsque les membres sont motivés et disposent du temps nécessaire pour s'investir pleinement dans la vie du club. En effet, le comité engage une responsabilité particulière : nous détenons les clés et devons, de ce fait, consacrer davantage de temps et d'énergie qu'un simple bénévole.



Afin de préserver la cohésion et la continuité de notre fonctionnement, le renouvellement du comité s'effectue en interne, sans recours à des votes formels. Cette organisation a été validée à l'unanimité.

7. Augmentation de la licence de 10€

La Fédération a procédé à une nouvelle augmentation du montant de la licence cette année, après une hausse de 6 euros l'an dernier. Ces ajustements, bien que contraignants, permettent de soutenir le développement global de notre discipline.

Cette première augmentation a été prise en charge par le club la saison précédente. Cette année, nous vous proposons l'augmentation de 10 euros de la licence pour la prochaine saison.

Cette mesure a été validée à l'unanimité.

8. Questions diverses

- Emilie s'occupe de la gestion des inscriptions aux compétitions officielles
- Engagement au Comité possible, les personnes sont les bienvenues
- Gongs : travaux prévus ? Mise en place d'un câble sur le deuxième gong, et remonter la chaille + Ajout gyrophare
- Cédric prend la parole concernant les formations
 - o Manque de formateurs
 - o Critères : avoir du temps
 - o CAC : capacité d'accueil

Émilie assure désormais la gestion des inscriptions aux compétitions officielles.

L'engagement au sein du Comité reste ouvert : les personnes motivées et disponibles sont les bienvenues pour rejoindre l'équipe et contribuer activement à la vie du club.

Concernant les gongs, des travaux sont prévus : mise en place d'un câble sur le deuxième gong, remontée de la chaille, ainsi que l'ajout d'un gyrophare pour renforcer la sécurité et la visibilité.

Cédric est intervenu sur le sujet des formations. Il a rappelé le manque actuel de formateurs et précisé les critères nécessaires pour s'investir dans ce rôle : avant tout, disposer de temps à consacrer au club. Le CAC (capacité d'accueil) reste un point de vigilance afin de garantir la qualité des sessions proposées.

Fin séance 20h18

Larivière Arnaud
Président de l'Arquebuse de Douvaine

